

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 décembre 2010

ÉLECTION DES DÉPUTÉS (LOI ORGANIQUE) - (n° 3025)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 19

présenté par  
M. de La Verpillière

-----  
**ARTICLE 3 QUATER**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 4° À l'avant-dernier alinéa, le mot : « troisième » est remplacé par le mot : « quatrième ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.